

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande écrite de renseignements –no 1
en date du 11 novembre 1999

Demandeur : Régie de l'énergie

Question 7.1.1 **Référence :** **SCGM- 7, document 1 (général).**

Préambule :

Données de référence (historique de 10 ans) sur les taux de rendement et les trop-perçus.

Demandes :

(a) Veuillez présenter l'historique des taux de rendement réalisés par SCGM avant et après impôts.

(b) Veuillez présenter l'historique des taux de rendements réalisés après impôts par SCGM avant et après partage des trop-perçus.

(c) Veuillez présenter les montants inscrits aux comptes de nivellement de la température, nivellement du gaz perdu, nivellement de la valeur calorifique et nivellement des charges financières.

Réponse

a et b) Voir tableau ci-joint.

c) Comptes de stabilisation tarifaire présentés dans la base de tarification (SCGM-6, document 3, ligne 30)

	1^{er} oct.1999 (millions \$)	30 sept. 2000 (millions \$)
Nivellement de la température	32,5	24,4
Nivellement du gaz perdu	(1,9)	(1,2)
Nivellement de la valeur calorifique	(0,3)	(0,1)
Nivellement des frais financiers	<u>(3,5)</u>	<u>(2,4)</u>
	26,8	20,7
Aspect fiscal relié au compte de stabilisation avant 1996	<u>1,6</u>	<u>0,8</u>
Récupération des comptes de stabilisation tarifaire	<u>28,4</u>	<u>21,5</u>

**TAUX DE RENDEMENT (T.R.)
HISTORIQUE 10 ANS**

Exercice	T.R. réalisé		
	Après impôt avant partage trop perçu	Après impôt après partage trop perçu	Avant impôt après partage trop perçu
1989	13,50 %	13,50 %	20,45 %
1990	14,25 %	14,25 %	21,67 %
1991	14,25 %	14,25 %	21,71 %
1992	14,00 %	14,00 %	22,19 %
1993	12,50 %	12,50 %	19,81 %
1994	12,00 %	12,04 %	19,08 %
1995	11,67 %	11,67 %	18,49 %
1996	12,00 %	12,04 %	19,08 %
1997	11,50 %	11,89 %	18,85 %
1998	10,75 %	11,10 %	17,59 %